



Formation : "La confirmation en 19 questions"

Fiche n° 15

Baptême et Confirmation à l'âge adulte

Une personne baptisée à l'âge adulte est-elle en même temps confirmée ?

La réponse du P. Jean-Pierre Longeat, Abbé de Saint-Martin de Ligugé à une internautes de Croire.

"J'ai soixante-six ans et j'ai reçu le baptême il y a trois ans. Quand j'ai parlé à mon curé de ma confirmation(il y a quelques mois), il m'a dit que je n'en avais pas besoin, que le baptême suffisait. Est-ce- vrai? Ai-je bien compris ce qu'il m'a dit?"

La confirmation est l'un des sept sacrements de l' Eglise catholique. Elle se distingue du sacrement du baptême tout en lui étant très liée. C'est pourquoi le baptême reçu par des adolescents et des adultes peut être suivi immédiatement par la confirmation, ou bien, celle-ci peut être reportée à une date ultérieure.

Le baptême représente la plongée du catéchumène dans la mort du Christ afin de ressusciter avec lui ; la confirmation est liée au don de l'Esprit saint qui permet de vivre le baptême au jour le jour et de proclamer la Bonne Nouvelle pascale.

La confirmation est marquée par l'imposition du Saint-Chrême (déjà présent dans le baptême), mais aussi par un geste de paix qui évoque l'appartenance à la communauté ecclésiale d'une manière plénière, surtout si le néophyte participe ensuite à l'eucharistie en y communiant pour la première fois. L'expérience de ces sacrements de l'initiation garde tout son sens et toute sa richesse aujourd'hui. Il est bon d'en garder la sève.

Qui est Jean-Pierre Longeat ?

Né en 1953, Jean-Pierre Longeat décide à 20 ans de devenir moine. Grand musicien, il anime à Ligugé l'association "Chemins de musique". Il est président de la Conférence des religieux et religieuses de France (CORREF) en octobre 2010. Il a écrit "24 h de la vie d'un moine" paru chez Points Sagesse.

Père Jean-Pierre Longeat, Abbé de Saint-Martin de Ligugé (86)



Pour Partager entre animateurs